2018
RAPPORT
D'ACTIVITÉ

UNE ÉGLISE au SERVICE

Conférence
des évêques
de France

2018

UNE ÉGLISE au SERVICE de TOUT et TOUS dans le Christ

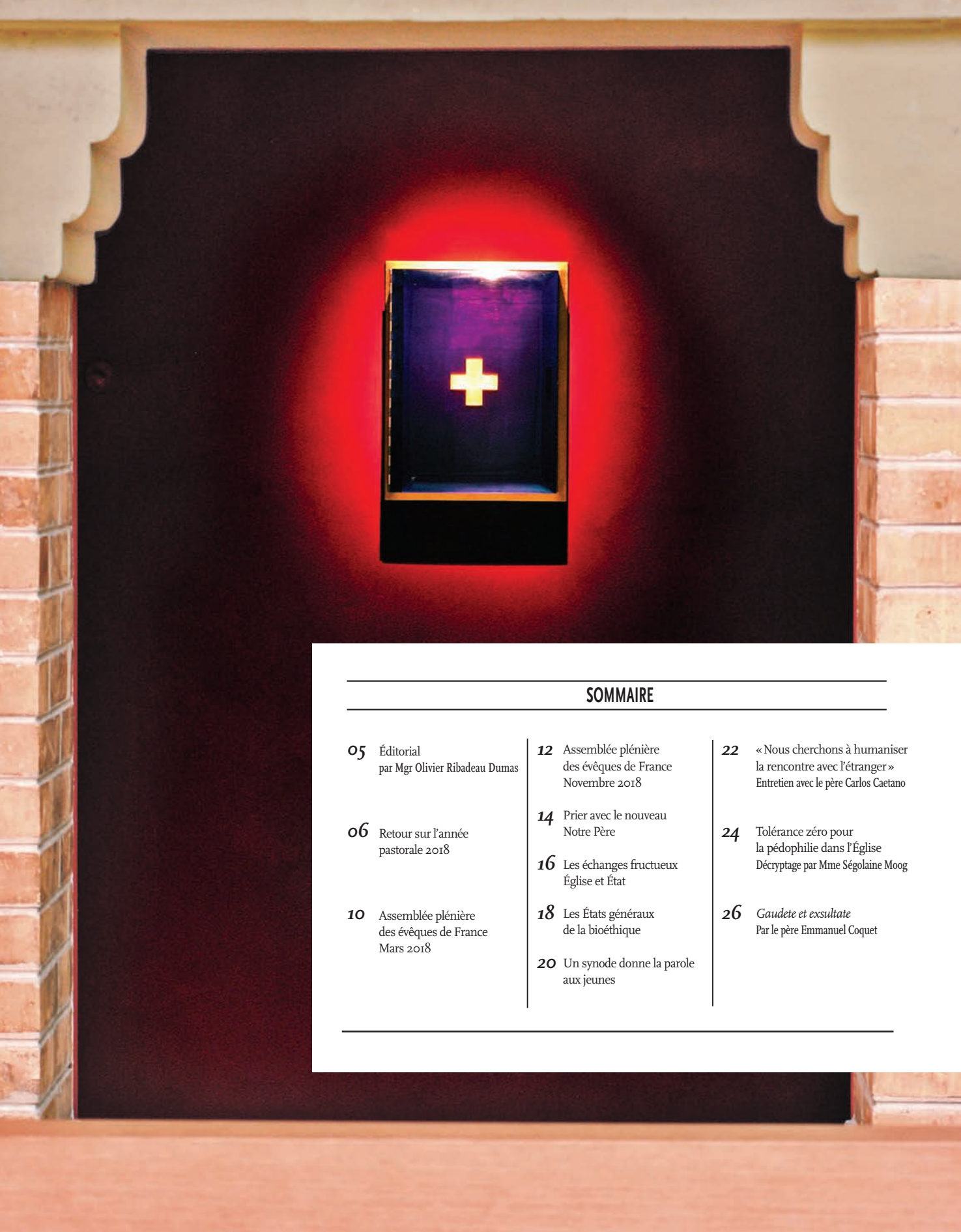

SOMMAIRE

05 Éditorial
par Mgr Olivier Ribadeau Dumas

06 Retour sur l'année pastorale 2018

10 Assemblée plénière des évêques de France Mars 2018

12 Assemblée plénière des évêques de France Novembre 2018

14 Prier avec le nouveau Notre Père

16 Les échanges fructueux Église et État

18 Les États généraux de la bioéthique

20 Un synode donne la parole aux jeunes

22 « Nous cherchons à humaniser la rencontre avec l'étranger »
Entretien avec le père Carlos Caetano

24 Tolérance zéro pour la pédophilie dans l'Église
Décryptage par Mme Ségolaine Moog

26 *Gaudete et exsultate*
Par le père Emmanuel Coquet

ÉDITORIAL

L'Évangile n'est la propriété de personne ; il est cette Parole qui met en route et qui anime, qui donne sens à l'existence et qui ouvre l'horizon infini de l'amour de Dieu pour chacun. L'Église du Christ ne cesse de proposer cette Bonne Nouvelle à tous, parce qu'elle sait que c'est là sa mission. Animée par l'Évangile et par le souffle de l'Esprit, l'Église est au service de tous.

La Conférence des évêques de France est au service de l'Église, au service des diocèses, au service de tous également. Ce rapport d'activité que vous commencez à feuilleter veut en être le signe. Les différentes instances qui le composent sont les rouages de cette mission, humbles mais nécessaires. C'est grâce à elles qu'a pu avoir lieu la soirée aux Bernardins en présence du Président de la République qui a renouvelé les rapports entre l'Église et l'État ; l'investissement du groupe bioéthique de la Conférence, composé d'évêques et d'experts, en publiant des textes aide à la réflexion de toute la société. Mais vous verrez également comment la nouvelle traduction du Notre Père a été voulue pour permettre aux fidèles de mieux prier.

« Parce que si elle est au service de tous, l'Église se doit d'abord d'être aux côtés des plus faibles et des plus petits. »

L'actualité de notre Église est marquée par de trop nombreuses affaires de pédocriminalité et d'abus sexuels ou d'abus de conscience. La CEF a pris de nouvelles mesures en avril 2016. Notre détermination pour lutter contre ce fléau n'a d'égale que notre volonté d'accueillir et d'accompagner les victimes. Ces pages s'en font l'écho. Ce travail n'est pas achevé ; il est toujours à parfaire, en étant à l'écoute de ceux qui souffrent, en mettant en œuvre des politiques audacieuses de prévention.
Parce que si elle est au service de tous, l'Église se doit d'abord d'être aux côtés des plus faibles et des plus petits ; elle se doit de réparer ce qui peut l'être en demandant sans cesse la grâce de la miséricorde.
Que cette lecture nous stimule pour que nous entrions tous dans cette dynamique du service… de tous.

Mgr Olivier RIBADEAU DUMAS
Secrétaire général et porte-parole de la CEF

RETOUR SUR 2018

DÉCEMBRE 2017

« Et ne nous laisse pas entrer en tentation »

C'est le 3 décembre 2017, premier dimanche de l'Avent, que les évêques de France avaient choisi comme date pour mettre en œuvre la nouvelle formule de la sixième demande de la prière du Notre Père. Ce changement est issu de la nouvelle traduction liturgique de la Bible, parue en 2013.

JANVIER

Lancement du label « Église verte »

À l'occasion des dix ans du temps de la Création, les Églises chrétiennes en France ont lancé le label « Église verte » destiné à favoriser, dans l'Église, les initiatives écologiques.
Proposée à toutes les paroisses et communautés locales, cette démarche entend encourager, chez les acteurs chrétiens, une véritable conversion écologique, et ainsi d'incarner l'encyclique *Laudato si'*, chacun à son niveau pour devenir ainsi un artisan de la conversion écologique.
Outil indispensable de cette démarche, le site egliseverte.org fit son apparition au début de cette année.

Prises de parole des évêques de France sur la bioéthique

L'année 2018 a vu les évêques de France prendre toute leur part dans le débat concernant la possible révision de la loi Bioéthique. Le 22 mars, ils se prononcèrent sur la fin de vie pour dire leur opposition à la légalisation de l'assistance au suicide et à l'euthanasie dans une déclaration commune : « Fin de vie, oui à l'urgence de la Fraternité ! » Le 20 septembre, là encore dans un texte signé par chacun d'entre eux (« Respectons la dignité de la procréation ! »), ils précisèrent leur position sur l'assistance médicale à la procréation.

Soixante ans des apparitions de la Vierge à Lourdes

Le 11 février 1858, la jeune Bernadette Soubirous se rend au lieu-dit Massabielle pour y chercher du bois. C'est alors qu'une « Dame », toute de blanc vêtue, lui apparaît.
Cent soixante ans plus tard, le 11 février 2018, le sanctuaire Notre-Dame de Lourdes a célébré cette fête d'une manière particulièrement solennelle, en présence de plus de 20 000 pèlerins et d'environ 500 prêtres.
Le même jour, Mgr Jacques Benoit-Gonnin, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, a déclaré le caractère miraculeux de la guérison de sœur Bernadette Moriau, religieuse de la congrégation des Sœurs franciscaines oblates du Sacré-Cœur de Jésus, à Bresles (Oise). C'est la 70e guérison de Lourdes reconnue miraculeuse.

RETOUR SUR 2018

AVRIL

Réception du Président de la République par la Conférence des évêques de France

Cette rencontre officielle inédite entre le Président de la République et les évêques de France a été l'occasion d'un échange sur les attentes et responsabilités respectives de l'État et de l'Église vis-à-vis de la société. Elle fut ainsi un temps de partage public d'une vision commune de la laïcité.

Synode des jeunes

Le pape François a convoqué une nouvelle assemblée générale du Synode des évêques sur le thème de « la jeunesse, la foi et le discernement vocationnel ». Ce rassemblement auquel prenaient part notamment quatre évêques français s'est déroulé du 3 au 28 octobre 2018, à Rome.

OCTOBRE

Canonisations et béatifications

« Témoins d'une fraternité sans frontière, d'un amour qui ne fait pas de différence. »
Le samedi 8 décembre 2018, solennité mariale, Mgr Claverie et ses dix-huit compagnes et compagnons, parmi lesquels les sept moines de Tibhirine, furent béatifiés au sanctuaire de Notre-Dame-de-Santa-Cruz d'Oran. Pape du dialogue, premier à avoir voyagé sur les cinq continents, Paul VI est canonisé le 11 octobre, le même jour que Mgr Oscar Romero, évêque de San Salvador assassiné en 1980, défenseur des pauvres et de la justice.

Création de la commission Sauvé

À la suite de l'Assemblée plénière qui s'est réunie à Lourdes du 3 au 8 novembre 2018, la Conférence des évêques de France a annoncé la mise en place d'une commission indépendante chargée de faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, de comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et de faire des préconisations, notamment en évaluant les mesures prises depuis les années 2000. M. Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État a accepté de prendre la présidence de cette commission.

ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES DES ÉVÊQUES DE FRANCE

La première rencontre de l'année 2018 s'est tenue du 20 au 28 mars. Dans son discours inaugural, Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France, demanda à la Vierge Marie d'accompagner les travaux à venir, elle qui est « modèle de foi, d'espérance et d'amour ».

LES ÉVÊQUES DE FRANCE SE RÉUNISSENT DEUX FOIS PAR AN : EN NOVEMBRE ET EN MARS-AVRIL. IL EST SYMBOLIQUE QUE LES ÉVÊQUES SE RETROUVENT EN ASSEMBLÉE EN CE HAUT-LIEU DE SPIRITUALITÉ DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE, TROISIÈME LIEU DE PÈLERINAGE LE PLUS FRÉQUENTÉ AU MONDE AVEC SES SIX MILLIONS DE PÈLERINS.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE

En cette période où s'ouvraient les États généraux de la bioéthique, les évêques ont fait le point sur la réflexion et la mobilisation de l'Église de France sur la possible révision de la loi. Ils se sont unanimement et nommément engagés dans une déclaration mettant en garde contre la légalisation de l'euthanasie qui, à nouveau, troublerait profondément notre société. Dans cette déclaration, « *ils appellent leurs concitoyens et leurs parlementaires à un sursaut de conscience pour que s'édifie une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres* ».

LES PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES

Au cours de cette Assemblée, le jeudi 22, les évêques ont pris un temps notable pour échanger entre eux sur le phénomène migratoire et l'accueil des migrants dans notre pays. Ayant entendu des experts sur la réalité de ce phénomène mondial, ils ont ensuite échangé et se sont enrichis de leurs diverses expériences diocésaines lors de forums.

LA LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour, deux séquences furent dédiées à la lutte contre la pédophilie. Le père Hans

Zollner, jésuite, membre de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, est venu témoigner de son expérience et de son approche de ce sujet au niveau mondial. La deuxième séquence a permis aux évêques de continuer à travailler sur la nécessité de manifester leur proximité et leur compassion aux victimes de la pédophilie dans l'Église.

LES NOUVELLES RITUALITÉS CIVILES

Animée par un groupe de travail issu du Comité études et projets, une séquence de cette Assemblée a voulu favoriser une prise de conscience des nouvelles ritualités civiles et de leur impact sur la société et l'Église. M. Olivier Servais, historien et anthropologue, a notamment éclairé les évêques sur le surgissement de la question rituelle dans le monde virtuel. Il a présenté le champ de ces ritualités et en a proposé des clés d'interprétation anthropologique. Les évêques ont ensuite pu échanger lors de forums sur diverses facettes de ces nouvelles ritualités civiles : les rites liés à un événement (marches blanches…), les rites dans le champ des nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux…), les paraliturgies qui répondent à ces besoins de rituels et les rituels qui se transforment dans l'accompagnement des étapes de la vie (naissances, mariages, deuils…).

LE SYNODE DES ÉVÊQUES SUR LES JEUNES

En vue de la préparation du synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel (3-28 octobre 2018), les évêques ont préparé leur participation en échangeant ensemble et en groupes plus resserrés sur les points importants à faire remonter et à travailler durant ces futures semaines de travail à Rome. Cette réflexion a permis aussi de partager sur la pastorale des jeunes de 16 à 29 ans dans l'Église de France tant au plan diocésain que national.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

Les évêques ont aussi travaillé sur des sujets liés au fonctionnement de l'institution. Ils ont ainsi abordé les questions économiques et financières des diocèses avec leurs disparités, leurs enjeux à court et moyen terme, les perspectives d'évolution possible. Ils ont de même poursuivi leur réflexion sur l'évolution des structures de la Conférence des évêques de France.

Dans la perspective de l'éventuelle révision des statuts de l'Enseignement catholique, prévue lors de leur adoption il y a cinq ans, les évêques ont engagé un premier échange avant un débat ultérieur.

Lors de cette Assemblée de printemps, les évêques ont aussi approuvé par vote : l'ouverture de la cause en vue d'une éventuelle béatification de Paulin Enfert (1853-1922), fondateur de la Mie de Pain dans le diocèse de Paris ; de l'abbé Jean Gérin (1797-1863), prêtre du diocèse de Grenoble et de l'abbé Jean Bazin, prêtre du diocèse de Séez.

Enfin, l'Assemblée s'est aussi prononcée favorablement pour la nomination de saint Irénée de Lyon comme docteur de l'Unité. ■

ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES DES ÉVÊQUES DE FRANCE

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DU MOIS DE NOVEMBRE EST TRADITIONNELLEMENT LA PLUS IMPORTANTE DE L'ANNÉE. PLUS LONGUE QUE CELLE DE PRINTEMPS, ELLE EST L'OCCASION D'ACCUEILLIR PLUS D'INVITÉS, NOTAMMENT LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES EN FRANCE, LES REPRÉSENTANTS D'AUTRES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES EUROPÉENNES ET LES REPRÉSENTANTS D'AUTRES CONFESSIONS CHRÉTIENNES.

La session qui s'est tenue à Lourdes du samedi 3 novembre au jeudi 8 novembre a ainsi réuni 111 évêques en activité, 15 évêques émérites ainsi que 9 représentants de Conférences épiscopales étrangères.

Étaient aussi présents le nonce apostolique Mgr Luigi Ventura, les responsables de la Conférence des religieux et religieuses en France (CORREF), la présidente du Service des moniales, la présidente de la Conférence nationale des instituts séculiers de France, les directeurs des services nationaux de la Conférence des évêques de France. Étaient aussi invités M. François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France et M. Étienne Lhermenault, président du Conseil national des évangéliques de France. Cette Assemblée de novembre est également celle pour lesquelles les sujets majeurs qui traversent l'Église de France sont évoqués.

LA LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

Cette Assemblée a indéniablement été marquée par l'accueil et l'écoute de personnes victimes d'actes de pédophilie commis par des clercs. Cet événement s'inscrivait dans la suite de plusieurs années de travail et de réflexions sur les mesures à mettre encore en œuvre dans la lutte contre la pédophilie.

Comme l'a rappelé Mgr Georges Pontier lors de son discours inaugural, « *même si nous savons que ce drame des enfants abusés dans notre société déborde amplement la responsabilité d'acteurs ecclésiaux, cela ne diminue en rien notre peine, notre honte, notre confusion* ».

Cette rencontre a permis de confirmer, pour les personnes victimes et les évêques, la nécessité de travailler davantage ensemble à cette lutte. Les évêques se sont engagés dans

une série de mesures parmi lesquelles la plus marquante est la création d'une commission indépendante chargée de faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, de comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et de faire des préconisations, notamment en évaluant les mesures prises depuis les années 2000.

LE SYNODE DES ÉVÊQUES SUR LES JEUNES, LA FOI ET LE DISCERNEMENT VOCATIONNEL

Les quatre évêques – Mgr Laurent Percerou, Mgr David Macaire, Mgr Bertrand Lacombe et Mgr Emmanuel Gobilliard – représentant les évêques de France au synode qui venait de s'achever ont rendu compte du travail fait à Rome et des perspectives à prendre en compte aujourd'hui à la suite de ce synode. De nombreux sujets pouvant comporter des effets dans la pastorale diocésaine ont été abordés : la place des jeunes dans l'Église, la formation, l'œcuménisme et les relations inter religieuses, les jeunes et les paroisses, la place du numérique, le regard des jeunes sur l'Église, leurs attentes, la sexualité, les vocations spécifiques… Les quatre évêques ont particulièrement insisté sur la démarche synodale qui a marqué cet événement et l'invitation pressante à adopter un mode résolument synodal dans les méthodes d'accueil et de travail avec les jeunes.

LA *RATIO NATIONALIS*

Depuis un an, la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (CEMOLEME) travaille à l'écriture d'une *ratio nationalis* (complément pour l'Église de France de la *ratio fundamentalis* parue en 2017). Un rapport d'étape sur ce travail collaboratif impliquant les différents acteurs concernés par la formation des futurs prêtres a été présenté et débattu. Les évêques ont notamment soulevé des questions à traiter en provinces comme la pastorale des vocations en diocèse, la formation permanente des prêtres ou bien encore l'accompagnement des jeunes prêtres. Dans les débats ont été évoqués des sujets et questions portant également sur la place des femmes et des familles au sein des séminaires, le rôle de l'évêque par rapport au séminaire, les critères d'appel aux formateurs.

L'EUROPE

Pour nourrir leur réflexion sur les enjeux européens, dans la perspective des élections européennes de mars 2019, les évêques ont entendu M. Enrico Letta (ancien président du Conseil italien, président de l'Institut Jacques Delors) et Fr. Olivier Poquillon, op, secrétaire général de la Commission des épiscopats de la Communauté européenne (COMECE).

LES RITUALITÉS CIVILES

Déjà évoquée en mars, cette thématique fut reprise lors de cette Assemblée d'automne, pour marquer la clôture des travaux du groupe de travail présidé par Mgr Christophe Dufour (archevêque d'Aix-en-Provence et Arles). Les évêques ont ainsi écouté M. Arnaud Join-Lambert, théologien, qui a notamment précisé la place de l'émotion, en proposant que la théologie liturgique en opère une reconsidération plus positive dans les rites afin de mieux servir la mission aujourd'hui.

En marge de ces sujets, l'Assemblée plénière a enfin pris quelques décisions, telles que la création d'un groupe de travail intitulé « Territoire et paroisse » et l'approbation en langue française du missel romain. ■

Prier avec le nouveau Notre Père

« Et ne nous laisse pas entrer en tentation… » Depuis le 1er dimanche de l'Avent 2017, en France, une nouvelle traduction du Notre Père remplace l'ancienne formulation, « Et ne nous soumets pas à la tentation ».

Source de controverses, souvent mal compris, ce verset du texte de l'évangile de Matthieu (6, 13) et de celui de Luc (11, 4) est très complexe à traduire. Aussi, la formule en usage depuis 1966, sans être excellente, n'était pas fautive d'un point de vue exégétique. Il ne s'agissait donc pas de réparer une erreur, mais de permettre aux fidèles de mieux saisir le sens de cette prière.

Comment croire que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal ? Il ne pouvait en être ainsi. Ne lit-on pas, dans la lettre de saint Jacques, « *Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne*

dise : "Ma tentation vient de Dieu", Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne » (Jc 1, 13) ? D'où la demande réitérée d'une traduction qui, tout en respectant le sens du texte original, n'induise pas une fausse compréhension chez les fidèles.

Cette modification notable de la sixième demande du *Notre Père* a été confirmée par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements le 12 juin 2013, avec l'ensemble de la nouvelle traduction liturgique de la Bible, dont elle fait partie. Il avait été décidé que l'on attendrait la publication de la nouvelle traduction du *Missel romain* pour rendre effective la nouvelle formulation du *Notre Père*. Cependant, la validation de la traduction du *Missel romain* prenant plus de temps que prévu, les évêques décidèrent de rendre cette nouvelle traduction exécutoire dès le 3 décembre 2017. Ce jour, qui est le premier dimanche de l'Avent, marque en effet le début de la nouvelle année liturgique.

NOTRE PÈRE, QUI ES AUX CIEUX,
QUE TON NOM SOIT SANCTIFIÉ
QUE TON RÈGNE VIENNE,
QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE
SUR LA TERRE COMME AU CIEL.
DONNE-NOUS AUJOURD'HUI
NOTRE PAIN DE CE JOUR.
PARDONNE-NOUS NOS OFFENSES,
COMME NOUS PARDONNONS AUSSI
À CEUX QUI NOUS ONT OFFENSÉS,
ET NE NOUS LAISSE PAS
ENTRER EN TENTATION,
MAIS DÉLIVRE-NOUS DU MAL.

En officialisant cette modification, les évêques à Lourdes l'ont présentée comme devenant traduction en usage « *dans toute forme de liturgie publique* ». Une date unique d'application signe l'ecclésialité de la démarche.

Parce qu'elle est la prière la plus mémorisée par les fidèles, et parfois la seule, il était primordial que chacun puisse comprendre les enjeux et les raisons d'une telle modification qui avait, par le passé, fait l'objet d'un consensus œcuménique.

Afin d'accompagner les diocèses et les communautés dans ce changement qui pouvait bouleverser les habitudes de nombreux fidèles, la Conférence des évêques de France a réalisé plusieurs outils, pensés pour que chacun soit informé de cette nouvelle traduction.

Le site eglise.catholique.fr a ainsi développé son offre en y apportant toutes les réponses aux questions les plus fréquemment posées, mais également en présentant des modalités de mise en œuvre. Fruit d'un travail commun du Service national de pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS) et du Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC), ce dossier fut largement consulté par tous les acteurs pastoraux, mais également par chaque personne curieuse de comprendre les enjeux de cette nouvelle traduction.

À côté d'autres supports dédiés à cette communication large (vidéos sur la chaîne tv.catholique.fr, édition de cartes prière), la Conférence des évêques de France proposa un livre important *La prière du Notre Père, un regard renouvelé*. Dans une démarche originale, ce livre se propose d'offrir, sur près d'une centaine de pages, un commentaire par différents évêques de chacune des demandes de la prière du Notre Père. Ainsi, plutôt que de se focaliser sur la modification de la sixième demande, les évêques de France prirent le pari de saisir cette opportunité pour nous permettre de nous réapproprier chaque phrase de cette prière, la seule directement apprise par Jésus à ses disciples, dont nous sommes. ■

Un dialogue inédit Église État

La rencontre des représentants de l'État et de la société civile avec les évêques de France dans le cadre du collège des Bernardins…

« À l'occasion de la fête de Pâques, Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille, président de la Conférence des évêques de France entouré des évêques du Conseil permanent, serait heureux de vous recevoir parmi ses invités en présence de M. Emmanuel Macron, Président de la République. »

Ainsi était formulée l'invitation qui a amené, le 9 avril 2018, à une rencontre inédite aux Collège des Bernardins entre la Conférence des évêques de France et l'État français. Plus de quatre cents personnes de différents secteurs de la

société civile (politiques, universitaires, chefs d'entreprises, personnalités de la culture et des médias) avaient été invitées à cette occasion.

En proposant cette idée, le Conseil permanent de la Conférence des évêques avait souhaité trouver ainsi une occasion renouvelée de s'adresser à un public large pour exposer avec sérénité et détermination quelques convictions fortes qui animent les évêques de France, et plus généralement les catholiques de notre pays, autour de thèmes-clés pour le présent et l'avenir de notre société.

« *À vrai dire, nous avons tous ici une ambition commune ou une responsabilité partagée : celle de contribuer, chacun selon son statut, à la qualité de la vie commune dans ce pays qui est le nôtre et que nous aimons, la France* »
Mgr Georges Pontier.

Proposer cette soirée quelques jours après la fête de Pâques n'était pas anodin. Il s'agissait bien de placer cette rencontre au cœur de ce qui marque l'espérance chrétienne : la victoire de l'amour sur la haine, de la lumière sur les ténèbres qui transfigure toute vulnérabilité. C'est pourquoi, dès le début, il avait semblé important que cette soirée s'ouvre par des témoignages de personnes marquées par cette vulnérabilité mais dont la vie témoigne de la dignité inaliénable de toute personne. Ceux qui les accompagnaient signifiaient l'importance du lien au cœur de toute vie, que ce lien soit social, familial ou intergénérationnel.

Ce qui était inédit était la présence du chef de l'État. C'est sans doute la première fois qu'un président de la République était ainsi invité à s'exprimer par les évêques de France. Les discours prononcés par Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France et par M. Emmanuel Macron, président de la République ont ainsi manifesté la volonté de dialogue qui doit exister dans une saine conception de la laïcité et qui est bien souvent l'expression de la réalité vécue au niveau local.

« *Ce que j'attends que l'Église nous offre, c'est aussi sa liberté de parole* » Emmanuel Macron.

Pour l'Église en France et pour la société, ce rendez-vous était attendu ainsi que le retentissement médiatique l'a montré. Les mots échangés, les attentes exprimées de part et d'autre sont une invitation à prolonger ce dialogue dans la certitude que c'est ensemble que nous pourrons contribuer à la constitution d'un vrai projet de société, donnant au dernier mot de notre devise républicaine sa force et son audace. ■

Les États généraux de la bioéthique

L'Église a toujours été présente aux débats qui touchent, d'une façon ou d'une autre, à la dignité de la personne humaine. Cette présence est constitutive de sa mission au service de l'homme en tant que « route fondamentale de l'Église » *(Jean Paul II, encyclique* Redemptoris hominis*). Selon la belle expression du concile Vatican II,* « il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans le cœur des chrétiens » (Gaudium et spes).

L'année qui vient de s'écouler a ainsi vu l'Église participer pleinement aux réflexions préparatoires à la révision annoncée de la loi de bioéthique de 2011. Dès le 18 janvier, à l'ouverture des états généraux organisés par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), elle s'est engagée dans ce processus aux enjeux complexes afin de répondre à une question liminaire : quel monde voulons-nous pour demain ?

Tout en encourageant les progrès des sciences biomédicales qui ouvrent de nouvelles perspectives thérapeutiques, l'Église nous invite à un discernement : tout ce qui techniquement possible est-il recevable du point de vue éthique ? En d'autres termes, quelles sont les limites à fixer aux progrès de la biotechnologie ?
Ainsi, grâce notamment au travail réalisé par le groupe d'évêques et d'experts présidé par Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, l'Église a invité les catholiques, ainsi que tous les hommes et femmes de bonne volonté, à une prise de conscience des enjeux que ces nouvelles techniques soulèvent.

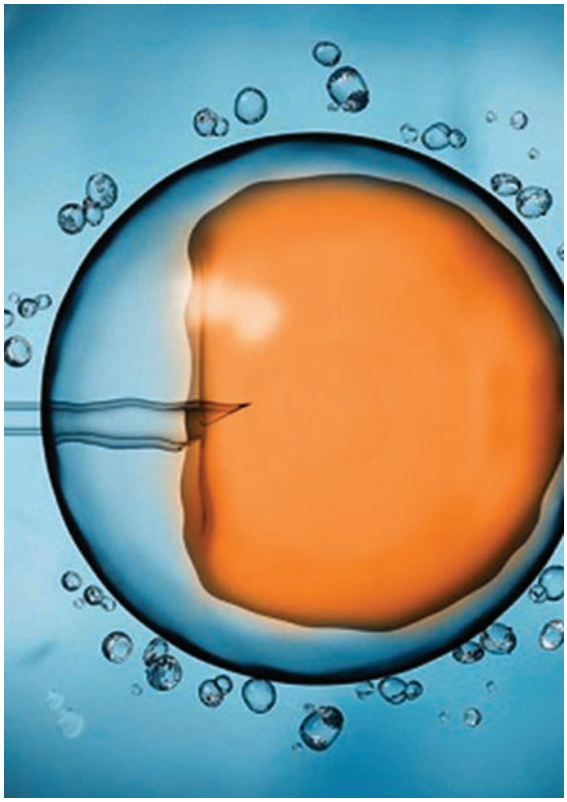

Par une déclaration du 7 février 2018, le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a ainsi rappelé que « *c'est le respect de l'être humain dans sa dignité et sa vulnérabilité qui est en jeu ; c'est aussi notre société qui est concernée dans son respect de la vocation séculaire de la médecine* ». Il appela toutes les composantes de l'Église (« *les diocèses, les paroisses, les aumôneries, les mouvements, les associations, les familles* ») à mesurer l'importance de ces débats et à y participer, soit par leur présence dans les réunions organisées au plan régional soit sur le site internet ouvert par le CCNE. Par cet appel, le Conseil permanent proposait à « *tous les catholiques, ainsi qu'à tous les hommes et femmes de bonne volonté, d'apporter leurs contributions par leurs réflexions et leurs témoignages* » et ce « *afin de rechercher les voies les plus justes* ».
Sans chercher à formuler des solutions « toutes faites » à des questions aussi complexes touchant à la souffrance, l'Église propose des repères en vue d'un discernement personnel, en conscience. Douze fiches ont ainsi été publiées en avril pour apporter la contribution de l'Église au débat sur les différentes questions de bioéthique : la recherche sur l'embryon, l'avortement, la procréation médicalement assistée, la gestation pour autrui, le don d'organes, le diagnostic prénatal, etc.
Parmi les outils proposés, l'Église de France publia au mois d'octobre une déclaration signée par tous les évêques (*La dignité de la procréation*, Cerf/Bayard/Mame), expliquant sa position sur l'assistance médicale à la procréation (AMP). Elle y rappelle la valeur de la procréation : acte profondément et spécifiquement humain dont la manipulation entamerait gravement la valeur de fraternité qui fonde le pacte social en notre société.

Vendue à plusieurs milliers d'exemplaires et largement consultée sur le site eglisecatholique.fr, cette déclaration se veut éclairer le débat public et souligner les enjeux de société. Si le texte est inspiré par la foi de ses auteurs, il est également fondé en raison, et donc accessible à toute personne, croyante ou non. ■

Un synode donne la parole aux jeunes

En octobre 2016, le pape François annonçait que la XVe assemblée générale ordinaire du synode des évêques porterait sur « les jeunes, la foi et le discernement des vocations ».

Cette annonce marquait pour le Service national pour l'évangélisation des jeunes et les vocations (SNEJV) le début de deux années passionnantes de préparation de ce synode, notamment par la mise en œuvre de larges consultations auprès des jeunes et de leurs accompagnateurs afin de mieux cerner la génération des 16-29 ans.

Le document préparatoire du synode, sorti en janvier 2017, comportait en effet en annexe un questionnaire dont le SNEJV fut chargé de récolter les réponses auprès des acteurs de la pastorale des jeunes et des vocations dans les diocèses de France, les mouvements et communautés.

À l'été 2017, 450 pages de contributions remontaient au SNEJV, émanant de 69 diocèses, 18 communautés religieuses, 6 mouvements et 15 directions diocésaines de l'enseignement catholique. Ce fut l'occasion pour le service d'un travail de type synodal : deux évêques du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes (CPEJ), deux prêtres, une religieuse, et trois laïcs en mission au SNEJV se retrouvèrent trois jours durant à Moulins afin de rédiger, de la part de la Conférence des évêques de France, la synthèse des réponses à ce questionnaire.

Dans le même temps, le secrétariat général du synode, à Rome, mettait en ligne un questionnaire à destination directe de la génération des 16-29 ans du monde entier, disponible en cinq langues dont le français. Le SNEJV s'en fit le relais et récolta 130 000 réponses.

En septembre 2017, le secrétariat général du synode organisait un séminaire international sur la condition des jeunes auquel furent conviés deux membres du SNEJV. La participation active de vingt jeunes marqua un tournant pour le cardinal Baldisseri, secrétaire général du synode, et son équipe qui, au printemps suivant, prirent l'initiative d'organiser pour la première fois un pré-synode : 300 jeunes du monde entier vécurent une démarche synodale d'une semaine à Rome et remirent au pape François le dimanche des Rameaux, place Saint-Pierre, le document final de leur rencontre.

Le SNEJV fut largement associé à cette démarche innovante : tandis que sœur Nathalie Becquart était nommée coordinatrice générale du pré-synode, deux jeunes chargés de mission du service rejoignaient la « *media team* » pour faire vivre cette rencontre sur les réseaux sociaux, auprès de milliers de jeunes francophones qui y participèrent par ce biais.

En juin 2018, le SNEJV publia un ouvrage recueillant les documents majeurs ayant marqué la préparation de synode, agrémentés de la contribution de trois théologiens français. L'été du SNEJV fut également marqué par l'organisation fin août d'un week-end de travail à partir de l'*instrumentum laboris* entre un panel de 40 jeunes représentant de nombreux mouvements, communautés, états de vie, appartenances religieuses, et trois des quatre pères synodaux français nommés par le pape François : Mgr Percerou (cf photo), Mgr Lacombe et Mgr Gobilliard. Les échanges

furent riches, et chacun des jeunes put s'entretenir personnellement une demi-heure avec un évêque.

Durant le synode, le SNEJV appuya la communication francophone du secrétariat général et entretint des liens étroits avec ses participants français : ensemble, ils organisèrent le dernier week-end d'octobre une veillée d'action de grâces et de témoignages en l'église Saint-Louis-des-Français à laquelle participèrent près de 300 jeunes pèlerins présents à Rome pour l'occasion. Le lendemain, tous prirent part à la messe de clôture du synode présidée par le pape François en la basilique Saint-Pierre de Rome.

Si cette célébration marquait la fin du synode en tant qu'événement, elle n'est pour les jeunes, et a fortiori pour le SNEJV, qu'un début. Aussi le service aura-t-il à cœur de répondre à l'appel que lui adressa Mgr Georges Pontier lors de son discours de clôture de l'assemblée plénière de la Conférence des évêques de France, le 8 novembre 2018 : « *Il revient maintenant au SNEJV de faire connaître le document final du synode et d'accompagner les diocèses dans la mise en œuvre de ses préconisations.* » ■

Entretien avec le père Carlos Caetano, cs, directeur du Service national de la pastorale des migrants et des personnes intinérantes (SNPMPI) pour faire le point sur les actions menées et aborder les perspectives. Construire et proposer la pastorale des migrants et des personnes itinérantes est un défi dans notre société aujourd'hui.

« Nous cherchons à humaniser la rencontre avec l'étranger. »

Pouvez-vous nous présenter le service de la pastorale des migrants. Quelle est sa fonction ?
Le Service national de la pastorale des migrants et des personnes itinérantes (SNPMPI) est un service de la Conférence des évêques de France, chargé d'animer le réseau des délégués diocésains à la pastorale des migrants et des aumôneries catholiques de la migration. Au quotidien, il cherche à humaniser la rencontre avec l'étranger, soutenir la communion au sein des communautés chrétiennes et servir la fraternité dans la société.

Quels ont été les chantiers majeurs en 2018 ?
Cette année, nous avons continué l'engagement dans le projet des couloirs humanitaires, poursuivi la réflexion théologique et pastorale (en partenariat avec le Service national de la catéchèse et du catéchuménat) sur la question des migrants catéchumènes et nous sommes entrés dans une nouvelle phase du chantier « Sensibilisation et changement de regard ». De plus, le SNPMPI renouvelle ses outils de communication : il a modifié complètement sa revue (NDLR. *Courrier de la pastorale des migrants*) et a refondu son site internet (http://migrations.catholique.fr).

Quel bilan pour le projet des couloirs humanitaires initié en 2017 ?
Plus d'un an après la signature du protocole, en présence des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères, pour ouvrir des couloirs humanitaires pour des migrants vulnérables, plus de 250 personnes (soit 50 % de notre objectif de 500) ont été identifiées et autorisées à venir demander l'asile en France. Dans leur grande majorité, les personnes accueillies sont d'origine syrienne, mais l'on compte aussi des Irakiens et des Palestiniens.

Qu'est-ce que le chantier « sensibilisation et changement de regard » ?
Mis en œuvre dans le cadre du groupe « migrations » du Conseil national de la solidarité, le chantier « sensibilisation et changement de regard », lancé en juin 2017, a pour objectif de mieux cerner l'état de l'opinion publique catholique face aux migrations, d'identifier les principaux critères déterminant le positionnement des catholiques sur cette question, d'identifier de potentiels leviers d'action pour convertir le regard et d'élaborer un certain nombre de bonnes pratiques. Après la publication du rapport *Perceptions et attitudes des catholiques de France vis-à-vis des migrants* et l'organisation d'un séminaire national de travail pour relire et analyser les actions déjà menées par les réseaux du groupe « migrations », nous allons proposer, dans les mois à venir, un ensemble d'outils, d'actions et de messages destinés à favoriser la culture de la rencontre.

Quel est l'enjeu du focus sur les migrants catéchumènes ?
Parmi les adultes demandant les sacrements de l'initiation chrétienne, nous constatons un nombre croissant de migrants. Si certains diocèses y sont habitués depuis des années, d'autres diocèses, notamment plus ruraux, découvrent cette réalité. Cette présence des catéchumènes migrants est une joie pour notre Église et en même temps un défi, car elle pose des questions spécifiques et demande un accompagnement adapté aux situations qui sont très diverses.Ce nouveau défi invite à une collaboration accrue entre services. Avec le Service national de la catéchèse et du catéchuménat et celui de la pastorale des migrants, nous avons souhaité mettre en lien nos deux réseaux respectifs pour réfléchir ensemble à cette thématique en vue de proposer un accompagnement pastoral ajusté à cette réalité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE DELANOÉ

La lutte contre la pédophilie est un des sujets majeurs de l'Assemblée plénière des évêques de France. La mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention doit permettre de s'attaquer à ce fléau…

Tolérance zéro pour la pédophilie dans l'Église

Un contexte mondial, des actions nationales

En 2018, la grave question de la pédophilie dans l'Église a été marquée encore par les révélations des abus commis dans différents pays ou états (Pennsylvanie, Australie, Allemagne, Chili, Irlande…). En France, les dispositifs mis en place ou renforcés à partir de 2016 ont permis d'accroître la capacité d'accueil et d'écoute des personnes victimes ainsi que les actions de prévention et de formation. Un deuxième rapport – publié après celui de janvier 2017 – a été rendu public en octobre 2018. Il présente l'évolution de certains indicateurs (nombre de personnes qui se sont manifestées auprès des évêques ; clercs mis en cause, mis en examen, incarcérés, ayant purgé leur peine, suspendus de l'exercice de leur ministère, condamnés à une peine canonique). Le rapport fait aussi état des quelque 7 000 personnes ayant bénéficié d'une sensibilisation ou d'une formation sur ce sujet.

La place des personnes victimes

L'Assemblée plénière de Lourdes en novembre 2018 constitue sans doute un tournant majeur dans la lutte contre la pédophilie au sein de l'Église catholique. Sept personnes victimes reçues par les évêques en début d'assemblée ont porté leur témoignage. Cette rencontre entre les personnes victimes et les évêques a permis de confirmer, pour les personnes victimes et les évêques, la nécessité de travailler davantage ensemble à cette lutte. L'esprit de cette rencontre a ensuite présidé aux importantes décisions prises par les évêques. Ainsi, ils ont souhaité la mise en place d'une commission indépendante. Présidée par M. Jean-Marc Sauvé, cette commission est chargée de faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, de comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et de faire des préconisations, notamment en évaluant les mesures prises depuis les années 2000.

Quatre chantiers d'importance

Par ailleurs, les évêques de France ont décidé de lancer par eux-mêmes quatre chantiers d'importance. Ils vont engager un travail de mémoire en recueillant les récits des personnes victimes afin de pouvoir mieux comprendre les raisons qui ont amené à ces actes. Dans une relation directe avec les personnes victimes qui le voudront bien, chaque évêque sera amené à prendre ou reprendre contact pour expliquer et initier ce travail. Au titre de ce travail de mémoire, un rapport précis sur l'état de la lutte contre la pédophilie sera publié régulièrement dans la suite des rapports publiés par la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie.

Les évêques par ailleurs, accentueront le travail de prévention. Ils souscriront aux programmes spécifiques qui pourront être proposés dans le cadre de cette prévention. Toujours avec les personnes victimes, ils travailleront à la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention dans tous les lieux d'Église susceptibles de les vivre et particulièrement les lieux de proximité (en paroisse par exemple).

Les évêques proposeront un geste financier aux personnes victimes.

Enfin, à l'égard des prêtres ayant été auteurs d'actes de pédophilie ou de prêtres présentant des fragilités, les évêques mettront en place des mesures spécifiques d'accueil et d'accompagnement. ■

eglise.catholique.fr
Conférence des évêques de France
Mme Véronique GARNIER
Mgr Georges PONTIER
M. Olivier SAVIGNAC

RTL
Europe 1

EXHORTATION APOSTOLIQUE
DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS

GAUDETE ET EXSULTATE

L'année 2018 aura été marquée, au niveau du magistère de l'Église universelle, par la publication d'une troisième exhortation apostolique du pape François. Ce texte ayant pour titre *Gaudete et exsultate* (« Soyez dans la joie et l'allégresse » *cf.* Mt 5, 12), porte sur « l'appel à la sainteté dans le monde actuel ». Dès les premières lignes de l'exhortation, le Pape précise l'objet de son propos en le distinguant d'un traité sur la sainteté. Avec son ton simple et direct, tutoyant çà et là son lecteur, François cherche à faire résonner le plus loin possible cet appel à la sainteté afin que le plus grand nombre y perçoive l'actualité de ce chemin à la suite du Christ.

C'est l'aventure d'un peuple saint appelé par le Seigneur que décrit de manière très concrète le pape François. Il nous invite à faire mémoire, parmi ce peuple, de ces témoins lumineux qui nous sont proches ; ce que le Pape nomme la sainteté « *de la porte d'à côté* ». Loin d'être réservée à une élite, François nous rappelle ainsi que la sainteté est notre vocation commune de baptisés à laquelle personne ne peut échapper ; pour notre joie !

« Soyez dans la joie et l'allégresse » porte sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel…

Sur ce chemin, le Pape dénonce des obstacles tels que le « gnosticisme » ou le « néo-pélagianisme » qui semblent ressurgir en notre temps. S'il fallait condenser sa pensée de manière brève, nous pourrions dire qu'il s'agit de ne pas se laisser aller à croire que nous pourrions parvenir à la foi ou au Salut par notre propre connaissance, nos propres forces, nos propres mérites. Le Seigneur nous précède toujours infiniment sur le chemin de la sainteté et c'est en collaborant à sa grâce que nous sommes rendus capables d'être saints. Telle est la Tradition fidèle de l'Église que le Pape rappelle.

C'est l'admirable le passage biblique des béatitudes (*cf.* Mt 5, 3-12) qui sert au pape François d'« armature » à un commentaire suivi de la Parole de Dieu. Les Béatitudes sont à ses yeux « *comme la carte d'identité du chrétien* » car elles manifestent « *le visage du Maître que nous sommes appelés à révéler dans le quotidien de nos vies* ».

Béatitude après béatitude, le Pape approfondit très concrètement la dimension paradoxale des paroles du Christ pour nous introduire au chapitre 25 de l'évangile selon saint Matthieu (Mt 25, 31-46) qui culmine dans cette affirmation de Jésus dans l'image du jugement dernier : « *Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40). Les saints ont vécus ces Béatitudes et ont été ainsi conduits au bonheur promis.

Avant de conclure, le Pape veut enraciner sa méditation dans les circonstances de notre monde présent. Il souligne là notamment la nécessité d'une douce persévérance dans la foi pour mener ce qui prend parfois la forme d'un combat pour la sainteté et parvenir à la paix. Fidèle à son invitation à la joie, François rappelle que les cris de joie jalonnent toute l'Écriture et est le signe de la présence de l'Esprit Saint. Or, cet Esprit conduit à l'audace et à des déplacements incessants vers les « périphéries » où le Christ nous devance. Si l'appel à la sainteté est inconfortable, il nous provoque à nous appuyer sur le Seigneur lui-même et à œuvrer avec d'autres, de manière communautaire. Mais le point d'insistance du Pape porte sur la nécessité de la prière où l'on peut puiser les ressources nécessaires pour nourrir notre cheminement vers la sainteté.

Enfin, le pape François n'ignore pas les difficultés du chemin et le combat spirituel qui jalonnent le parcours de la sainteté qui est immanquablement marqué par le sceau et la logique de la Croix. Le Malin, loin d'être un mythe, est à l'œuvre. Aussi, le discernement spirituel s'avère être une arme efficace pour orienter constamment sa vie à la lumière du Seigneur et être docile à la Parole de Dieu.

François nous livre là une parole « transformante » qui nous invite à mettre nos pas dans ceux du Christ avec autant de sérieux que de joie pour aller à la rencontre de nos frères en humanité et ultimement communier pleinement à Sa vie.

Pape François : « Mon humble objectif, c'est de faire résonner une fois de plus l'appel à la sainteté, en essayant de l'insérer dans le contexte actuel, avec ses risques, ses défis et ses opportunités. »

1.

Ce qui importe…

Ce qui importe, c'est que chaque croyant discerne son propre chemin et mette en lumière le meilleur de lui-même, ce que le Seigneur a déposé de vraiment personnel en lui (*cf.* 1 Co 12, 7) et qu'il ne s'épuise pas en cherchant à imiter quelque chose qui n'a pas été pensé pour lui. (n° 11)

2.

N'aie pas peur…

N'aie pas peur de viser plus haut, de te laisser aimer et libérer par Dieu. N'aie pas peur de te laisser guider par l'Esprit Saint. La sainteté ne te rend pas moins humain, car c'est la rencontre de ta faiblesse avec la force de la grâce. Au fond, comme disait Léon Bloy, dans la vie « *il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints* ». (n° 34)

3.

La grâce du Seigneur

L'Église catholique a maintes fois enseigné que nous ne sommes pas justifiés par nos œuvres ni par nos efforts mais par la grâce du Seigneur qui prend l'initiative. (n° 52)

4.

Rendre gloire à Dieu

Celui qui veut vraiment rendre gloire à Dieu par sa vie, celui qui désire réellement se sanctifier pour que son existence glorifie le Saint, est appelé à se consacrer, à s'employer, et à s'évertuer à essayer de vivre les œuvres de miséricorde. (n° 107)

5.

La force intérieure

La force intérieure qui est l'œuvre de la grâce nous préserve de la contagion de la violence qui envahit la vie sociale, car la grâce apaise la vanité et rend possible la douceur du cœur. Le saint ne consacre pas ses énergies à déplorer les erreurs d'autrui ; il est capable de faire silence devant les défauts de ses frères et il évite la violence verbale qui dévaste et maltraite, parce qu'il ne se juge pas digne d'être dur envers les autres, mais il les estime supérieurs à lui-même (*cf.* Ph 2, 3). (n° 116)

6.

La communauté

La communauté qui préserve les petits détails de l'amour, où les membres se protègent les uns les autres et créent un lieu ouvert et d'évangélisation, est le lieu de la présence du Ressuscité qui la sanctifie selon le projet du Père. (n°145)

7.

Embraser son cœur

J'ose donc te demander : y a-t-il des moments où tu te mets en sa présence en silence, où tu restes avec lui sans hâte, et tu te laisses regarder par lui ? Est-ce que tu laisses son feu embraser ton cœur ? (n°151)

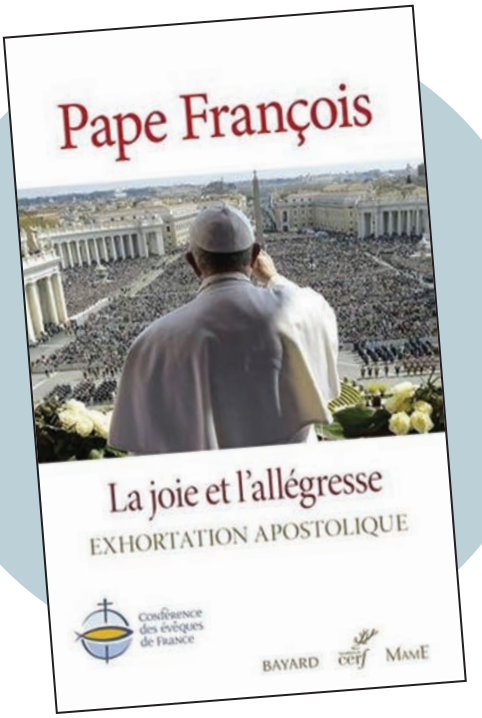

PAPE FRANÇOIS
Exhortation apostolique
Gaudete et exsultate
coédition Bayard/Cerf/Mame, avril 2018.

Documents Épiscopat

- **En 2018, *Documents Épiscopat*, la revue du secrétariat général de la CEF, a publié les titres suivants :**

N° 1/2018
PROSTITUTION : L'ÉGLISE INTERPELLÉE
ACTUALITÉ ET APPROCHES PASTORALES
MGR MICHEL DUBOST

N° 2/2018
LES JEUNES, LA FOI
ET LE DISCERNEMENT DES VOCATIONS
MGR LAURENT PERCEROU

N° 3/2018
L'HABITAT PARTAGÉ
UNE RÉPONSE CHRÉTIENNE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ
MGR PASCAL DELANNOY

N° 4/2018
LES 50 ANS DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE
POINTS DE REPÈRE
MGR HERVÉ GOSSELIN, MGR THIERRY SCHERRER

N° 5/2018
LA CONFIRMATION AUJOURD'HUI
1300 LETTRES DE CONFIRMANDS À LEUR ÉVÊQUE
MGR GÉRARD DEFOIS

N° 6/2018
ÉGLISE ET ÉTAT
RENCONTRE DE LA CEF AVEC LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
MGR OLIVIER RIBADEAU DUMAS

N° 7/2018
L'HUMAIN AU CŒUR DU TRAVAIL
COLLOQUE DE LA MISSION OUVRIÈRE
MGR MARC STENGER

N° 8-9/2018
MINEURS MIGRANTS
VULNÉRABLES ET SANS VOIX
MGR GEORGES COLOMB

N° 10/2018
LA GUERRE ET LA PAIX VUES DE ROME
FAIRE MÉMOIRE DE 1918
MGR ANTOINE DE ROMANET

N° 11/2018
DÉRIVES SECTAIRES
DANS DES COMMUNAUTÉS CATHOLIQUES
MGR ALAIN PLANET

N° 12/2018
LES ADOLESCENTS
UN ENJEU PASTORAL
MGR CHRISTOPHE DUFOUR

© CEF / 2019

Directeur de la publication : Mgr Olivier Ribadeau Dumas

Coordination : Vincent Neymon – Frédéric Bergeret

• **Édition :** Service publication de la Conférence des évêques de France
Secrétariat de rédaction : Annie Dedieu - Conception graphique : Samuel Tornéro - Révision : Laurence Vitoux
• **Crédit photographique :** Samuel Tornéro/CEF : couverture, p. 2 ; Jean-Matthieu Gautier/CIRIC, pp. 3, 18 ; Corinne Simon/CIRIC, pp. 7, 8, 16, 17, 21, 22 ; Corinne Mercier/CIRIC, p. 14 ; Stéphane Ouzounoff/CIRIC, p. 5 ; Gilles Rigoulet/CIRIC, p. 6 ; P. Razzo/CIRIC, p. 7 ; Alessia Giuliani/CPP/CIRIC, p. 8 ; M. Migliorato/CPP/CIRIC, p. 9 ; Olivier Donnars/CIRIC, p. 9 ; Jeoffrey Guillemard/CIRIC, p. 10 ; Sanctuaires de Lourdes/Frédéric Lacaze/CIRIC, pp. 12, 25 ; Sébastien Désarmaux/GODONG, p. 26-27 ; Vaticanmédia-Foto/CPP/CIRIC, p. 20 ; DR p.19.

• **Impression :** Gibert-Clarey Imprimeurs, 37170 Chambray-les-Tours

www.eglise.catholique.fr

Conférence
des évêques
de France

58 avenue de Breteuil
75007 Paris

Tél. 01 72 36 68 00
eglise.catholique.fr